

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00534
Numéro SIREN : 831 311 402
Nom ou dénomination : Nouvel Expert AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2021 sous le numéro de dépôt 782

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 14 rue de La Tranchée 86000 POITIERS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 83131140200018 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31 08 2020</u>		N-1 <u>31 08 2019</u>	
n° de		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *						
	Concessions brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1) <u>facture</u>	394 742		394 742	428 250		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
	Autres immobilisations corporelles	26 839	8 709	18 130	335		
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	2 000		2 000	3 892			
Autres immobilisations financières*	2 000		2 000				
TOTAL (II)		425 581	8 709	416 872	432 477		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements						
	En cours de production de biens						
	En cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Clients et comptes rattachés (3)*	116 800		116 800	158 205		
	Autres créances (3)	63 657		63 657	27 462		
	Capital souscrit et appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
Disponibilités	72 219		72 219	79 301			
Charges constatées d'avance (3)*	4 961		4 961	6 388			
TOTAL (III)		257 637		257 637	271 356		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif* (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	683 218	8 709	674 509	703 833		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	4 000	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CERTIFIÉ CONFORME

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10.....000.....)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	98 949	26 623	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	55 009	92 326	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	164 958	129 949	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	296 441	358 318	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		16 447	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	157 972	135 616	
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 222	63 504	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	10 916		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	509 551	573 884		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	674 509	703 833		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	296 258	291 554	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	512 884	FH		FI	512 884
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		512 884	FK		FL	512 884	505 590
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	371	277	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	513 262	505 873
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	279 786	258 561	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 768	1 796	
	Salaires et traitements*					FY	96 534	91 566	
	Charges sociales (10)					FZ	30 297	30 303	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	8 374	335
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7	4	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	418 767	382 565	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	94 495	123 308	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 478	2 536	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 478	2 536	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 478)	(2 536)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	90 017	120 772	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	20 302		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 302		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(20 302)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	14 706	28 446	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	513 262	505 873	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	458 253	413 547	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	55 009	92 326	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	371	277	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		
obligatoires		A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
mandats perdus		20 302			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise		SARL NOUVEL EXPERT AUDIT										Néant		*					
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
		TOTAL I						CZ		D8		D9							
		TOTAL II						KD		428 250		KE							
INCORP.		Frais d'établissement et de développement						CZ		D8		D9							
		Autres postes d'immobilisations incorporelles						KD		428 250		KE							
CORPORELLES		Terrains						KG		KH		KI							
		Constructions		Dont Composants		L9		KJ		KK		KL							
		Sur sol propre		Dont Composants		M1		KM		KN		KO							
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M2		KP		KQ		KR							
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *						KS		KT		KU							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						KV		KW		KX							
		Autres immobilisations corporelles						KY		KZ		LA							
		Installations générales, agencements aménagements divers *						LB		670		LC							
		Matériel de transport *						LE		LF		LG							
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LH		LI		LJ							
		Emballages récupérables et divers *						LK		LL		LM							
		Immobilisations corporelles en cours						LN		670		LO							
		Avances et acomptes						LP				26 169							
		TOTAL III						LN		670		LP							
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence						SG		8M		8T							
		Autres participations						SU		8V		8W							
		Autres titres immobilisés						IP		IR		IS							
		Prêts et autres immobilisations financières						IT		3 892		IU							
		TOTAL IV						LQ		3 892		LR							
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG		432 812		OH							
												28 169							
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
								par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
								à poste 1		à poste 2		à poste 3							
INCORP.		Frais d'établissement et de développement						IN		C0		D0		D7					
		TOTAL I						IO		33 508		I.W		394 742					
		Autres postes d'immobilisations incorporelles						IP		LX		LY		LZ					
CORPORELLES		Terrains						IQ		MA		MB		MC					
		Constructions		Sur sol propre		IR		MD		ME		MF							
		Sur sol d'autrui		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML					
		Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO							
		Matériel de transport		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IV		MP		24 949		MR							
		Emballages récupérables et divers *				IW		MS		1 890		MU							
		Immobilisations corporelles en cours						IX		MV		MX							
		Avances et acomptes						MY		MZ		NB							
		TOTAL III						NC		ND		NE							
								NF		NG		NI							
												26 839							
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		O0		M7		O7					
		Autres participations						I0		O1		OY		OZ					
		Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D					
		Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		1 892		4 000		2G			
		TOTAL IV						I3		NJ		4 000		2H					
														4 000					
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK		35 400		425 581		OM			
														425 581					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Expert On Demand

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT Neant *

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI	7 793	QJ		QK	7 793
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	335	QM	581	QN		QO	916
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	335	QV	8 374	QW		QX	8 709
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	335	ØP	8 374	ØQ		ØR	8 709

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres imob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non venant de participations (NP + NQ + NR)	NW						NS + NT + NU				NW - NY		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Designation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		SARL NOUVEL EXPERT AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	2 000	UR	2 000	US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 000	UV	2 000	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	116 800		116 800					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation intentionnellement constituée * <input type="checkbox"/>)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	61		61					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	6 630		6 630				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	36 926		36 926				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	19 387		19 387					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	653		653					
	Charges constatées d'avance		VS	4 961		4 961					
	TOTAUX		VT	189 418	VU	189 418	VV				
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	1 892						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	296 441		83 148		213 293			
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	157 972		157 972						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 376		5 376						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 468		6 468						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	30 035		30 035					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 343		2 343					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 916		10 916						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	509 551	VZ	296 258		213 293				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	20 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	81 925	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, etc.), and amounts. Includes sections for 'I. RÉINTEGRATIONS', 'II. DÉDUCTIONS', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'. Contains data for SARL NOUVEL EXPERT AUDIT with a taxable profit of 70,221.

Cesat Group

Désignation de l'entreprise : <u>SARL NOUVEL EXPERT AUDIT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} et 2 ^o du CGI (dotations de l'exercice)		ZT	7 257
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} et 2 ^o du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (VN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11 **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	26 623	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	}	- Réserves légales	ZB					
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	92 326		Dividendes	ZE	20 000						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	118 949		Report à nouveau	ZG	98 949						
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	ZH	118 949	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT	124 506	128 360			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ	22 483	23 627			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	16 689	6 070			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				FS			ST	116 108	100 504			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	279 786	258 561			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 507	491			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS			9Z	2 261	1 305			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	3 768	1 796			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	101 777	100 555			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	78 019	48 173			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*							ØB	80 815				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL NOUVEL EXPERT AUDIT Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 12.8%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))
 CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))
 CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)

(A) (B) (C)
 (ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

Néant *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ou 12,8% .Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL NOUVEL EXPERT AUDIT</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL NOUVEL EXPERT AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/09/2019	et clos le : 31/08/2020	Durée en nombre de mois : 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	0
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	512 884
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	512 884
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	7
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	371
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	378
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	257 303
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	7
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	257 311
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	255 952
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	255 952
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	512 884
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	01/01/2019
Date de cessation	HR	31/12/2019

*1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2055-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
2

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

 2
 2

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 8 2 0 2 0

N° SIRET 8 3 1 3 1 1 4 0 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

ADRESSE (voie) 14 rue de La Tranchée

CODE POSTAL 86000

VILLE POITIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	90

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) M Nom patronymique SAOUD Prénom(s) Bruno

Nom marital % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 30Naissance : Date 071059 N° Département 75 Commune PARIS 14 EME Pays

Adresse : N° 1 Voie route de l'écorcerie

Code postal 86240 Commune LIGUGE Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital) 1
 1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 8 2 0 2 0

N° SIRET

8 3 1 3 1 1 4 0 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL NOUVEL EXPERT AUDIT

ADRESSE (voie)

14 rue de La Tranchée

CODE POSTAL

86000

VILLE

POITIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Nouvel Expert AUDIT

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 50 000 €

Siège social : 14 Rue de la Tranchée

86000 POITIERS

RCS Poitiers 831 311 402

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCES-VERBAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

Le 20 Janvier à 10 H,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée Nouvel Expert AUDIT au capital de 50 000 €, divisé en 5 000 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social à Poitiers, sur convocation de la Gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bruno SAOUD, co-gérant.

Le Président constate que sont présents :

- Monsieur Eric SAOUD Propriétaire de	1 666 parts
- Monsieur Bruno SAOUD Propriétaire de	1 667 parts
- Monsieur Sylvain GILET Propriétaire de	1 667 parts
TOTAL	5 000 parts

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts sociales composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.



Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- * Rapport de gestion sur la situation de l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 Août 2020, ainsi que sur les conventions visées à l'article L 223.19 du code de commerce.
- * Examen, approbation des comptes et du bilan dudit exercice et quitus à la gérance,
- * Affectation des résultats de l'exercice,
- * Approbation des conventions visées à l'article L 223.19 du code de commerce,
- * Questions diverses
- * Pouvoirs en vue des formalités.

Puis il dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et les documents annexes de l'exercice écoulé
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par la Loi et les statuts, et qu'il énumère, ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais impartis.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Après un large échange de vues et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président, met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 Août 2020, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant un bénéfice de 55 009.01 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport. Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts. En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant sur le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31 Août 2020 s'élevant à la somme de 55 009.01 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

Report à nouveau

Au compte « report à nouveau », soit..... 40 009.01



Dividendes - Montant – Mise en paiement

A titre de dividende..... 15 000.00

Le dividende unitaire est de 150 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Régime fiscal du dividende

L'assemblée Générale reconnaît avoir été informée que les dividendes versés à compter du 1^{er} Janvier 2018 seront soumis soit :

- au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 %
- à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243Bis du Code Général des Impôts, rappelle que les sommes distribuées au titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercices</u>	<u>Dividendes</u>
31.08.2018	NEANT
31.08.2019	20 000 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION


La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223.19 du code de commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, approuve successivement chacune de ces conventions.

Chacune des dites conventions soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, conformément à la loi, est approuvée à l'unanimité des autres associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



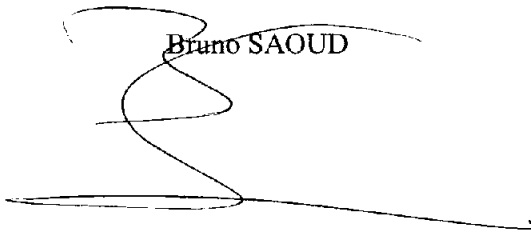
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 H.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui après lecture, a été signé par les associés.

Bruno SAOUD

Sylvain GILET

Eric SAOUD

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Bruno SAOUD.A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Sylvain GILET.A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Eric SAOUD.

Nouvel Expert AUDIT

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 50 000 €

Siège social : 14 Rue de la Tranchée

86000 POITIERS

RCS Poitiers 831 311 402

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **Du 20 Janvier 2021**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous rendre compte de la marche des affaires sociales au cours de l'exercice clos le 31 Août 2020 et de vous soumettre les comptes s'y rapportant.

Les conventions prescrites vous ont été régulièrement adressées tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du décret n°67.236 du 23 Mars 1967. En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

Le présent rapport a pour objet de vous apporter toutes informations utiles sur les points suivants :

SITUATION DE LA SOCIETE, SON ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET RESULTAT DE CETTE ACTIVITE :

Notre chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos au 31 Août 2020 s'élève à 512 884 € contre 505 590 € au titre de l'exercice précédent, et le résultat se traduit par un bénéfice de 55 009 €.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE :

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de notre exercice au 31 Août 2020.

ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Notre société n'a pas pour vocation d'envisager des dépenses et de réaliser des investissements en matière de recherche et de développement.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS :

Au titre de l'exercice clos le 31 Août 2020

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 512 884 € contre 505 590 € pour l'exercice précédent soit une variation de 1.44 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 513 262 € contre 505 873 € pour l'exercice précédent soit une variation de 1.46 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 418 767 € contre 382 565 € pour l'exercice précédent soit une variation de 9.46 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 94 495 € contre 123 308 € pour l'exercice précédent soit une variation de (-) 23.37 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 96 534 € contre 91 566 € pour l'exercice précédent soit une variation de 5.43 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 30 297 € contre 30 303 € pour l'exercice précédent soit une variation de (-) 0.02 %.

Compte tenu d'un résultat financier de (-) 4 478 € contre (-) 2 536 € au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 90 017 € contre 120 772 € pour l'exercice précédent soit une variation de (-) 25.47 %.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (-) 20 302 € au titre de l'exercice clos au 31 Août 2020, de l'impôt sur les bénéfices de 14 706 € contre 28 446 € au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 55 009 € contre un bénéfice de 92 326 € au titre du précédent exercice soit une variation de (-) 40.42 %.

Au 31 Août 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 674 509 € contre 703 833 € pour l'exercice précédent.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Août 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la Loi et à nos statuts.

Le bénéfice de l'exercice clos au 31 Août 2020 d'un montant de 55 009.01 € sera affecté de la manière suivante :

Report à nouveau

Au compte « report à nouveau », soit..... 40 009.01

Dividendes - Montant – Mise en paiement

A titre de dividende..... 15 000.00

Le dividende unitaire est de 150 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes de l'exercice clos au 31 Août 2020..

DECLARATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 243 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément aux dispositions de l'article 243Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions effectuées au cours des exercices précédents :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement Dividendes	Revenus non éligibles à l'abattement
31 Août 2018	NEANT	/
31 Août 2019	20 000 €	/

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223.19 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L 223.19 du code de commerce, régulièrement autorisées par votre assemblée générale. Votre gérant vous les présente dans le rapport prévu à cet effet et vous donne à leur sujet toutes les informations requises.

CHARGES SOMPTUAIRES – C.G.I ART.39.4

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des Impôts, nous vous précisons que nous n'avons aucune somme au titre des charges et dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39.4 du même code.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter, plus de détail, le bilan, le compte de résultat et l'annexe que nous soumettons à votre approbation.

Fait à Poitiers, 5 Janvier 2021

LA GERANCE